

Nouvelles liaisons de bus

Afin d'améliorer l'accessibilité de tous aux transports en commun, Evéole desservira notre ville, à compter du 2 septembre prochain. 10 nouvelles communes du Coeur d'Ostrevent sont concernées (secteur de SOMAIN) et 17 communes de l'Arleusis voient leur service de transport actuel renforcé par les lignes Evéole.

Plus d'horaires, plus de fréquences, plus de bus, l'objectif est de faciliter les connexions entre les communes du grand Douaisis.

Pour les Estrésiens et les Estrésiennes, cette nouvelle ligne est constituée de liaisons régulières (du lundi au samedi entre 6 h et 20 h), environ toutes les heures afin de se rendre :

- vers Douai (via Goeulzin, Férin, Sin le Noble, Dechy, Lambres les Douai),
- vers Somain (via Arleux, Bugnicourt, Fressain, Brunémont, Aubigny, Fechain, Monchecourt, Masny, Ecaillon, Bruille les Marchienne).

Les principaux points d'intérêts du secteur seront desservis : hôpitaux, lycées et collèges, centres commerciaux, gares,...

Pour en savoir plus concernant les tracés et les horaires, vous pouvez vous rendre directement sur le site Evéole :

<https://www.eveole.com/eveole/actualites/des-la-rentree-eveole-etend-ses-lignes/>

Concernant la desserte des établissements scolaires, les lignes ont également évolué. Les différentes lignes et horaires sont également consultables sur le site Evéole :

<https://www.eveole.com/horaires-de-nos-services-scolaires/>

Les tarifs sont également disponibles sur le site d'Evéole.

L'ensemble de ces informations sont également accessibles sur le site internet de la commune dans la rubrique :

<https://www.estrees.fr/services/transports/>

à partir du

02

Septembre

Nouveau

+ de bus
+ d'horaires
+ de liberté



Évéole arrive dans l'Arleusis et le Somainois

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 septembre**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées

TEL : 03 27 89 61 21






mairie@estrees.fr

www.estrees.fr



AGENDA

Septembre 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2	3	4	5	6	7	8
Rentrée des classes (pas de garderie le matin) 16h-19h : Médiathèque		Ramassage des verres 	Ramassage des végétaux 	Mairie – 18h30: AG extraordinaire du CDFE	Collectif 1026 : Portes Ouvertes	
9	10	11	12	13	14	15
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des végétaux 		Mairie ouverte 9h15 à 11h45	Stade - dès 19h : Auberge espagnole et feu d'artifice
16	17	18	19	20	21	22
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des végétaux 			
23	24	25	26	27	28	29
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des végétaux  9h-12h : Médiathèque Accueil RAM		Mairie ouverte 9h15 à 11h45	
30	Notes :					
16h-19h : Médiathèque	Le vendredi 25 octobre à 18h30 : Inauguration de la place de la salle des fêtes					

Mairie – Horaires d’ouverture

A partir de septembre, les horaires d’ouvertures de la Mairie reprennent de la façon suivante :

- Le lundi et vendredi : de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30,
- Le mardi, mercredi et jeudi de 9h15 à 11h45,
- et le samedi (semaines impaires) de 9h15 à 11h45.

Feu d’artifice

Suite à l’ajournement du feu d’artifice des fêtes du Mont Carmel, **la municipalité vous convie à une soirée « auberge espagnole » le samedi 14 septembre 2019 à partir de 19h.**

Des tables, des chaises et un barbecue seront mis à disposition. Venez en famille, avec des amis, entre voisins pour partager un moment afin de prolonger l’été ! Amenez votre repas et vos couverts !!

La soirée se clôturera par le feu d’artifice vers 22h.

A cette occasion, le FCE tiendra une buvette sur site.

Rentrée scolaire

La rentrée des classes pour les maternelles et les primaires aura lieu le lundi 2 septembre à 8h30 (accueil dès 8h20). Il n’y aura pas de garderie le matin de la rentrée. Elle sera assurée à partir du 2 septembre au soir.

Accueil du RAM

Notre commune accueillera le Relais Assistants Maternels du SIRA, dès le mois de septembre, un jeudi par mois, de 9h à 12h, au sein de la médiathèque. Les dates retenues sont : le 26 septembre, le 10 octobre, le 14 novembre et le 19 décembre.

Collectif 1026 – Portes Ouvertes

Les membres du COLLECTIF 1026 renouvellent leur journée "portes ouvertes". Ils vous attendent au local 18 bis rue du Calvaire, à Estrées, le **samedi 07 septembre 2019 de 14h à 17h.**

Initiation gratuite de tir à l’arc et démonstration au local municipal pour les adultes et les enfants à partir de 9 ans.

Buvette sur place.

Permanences de M. Charles BEAUCHAMP et Maryline LUCAS

Voici la liste des permanences de septembre.

Date	Ville	Salle
11 septembre	Aniche	Mairie
18 septembre	Féchain	Mairie
25 septembre	Masny	Salle Georges Brassens

L'association Tous en forme reprend ses activités en septembre

L'association Tous en Forme reprend ses activités :

- Les cours de gymnastique : À partir du jeudi 12 septembre.
Les cours auront lieu tous les jeudis de 19h à 20h et les lundis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes.
- Les séances de stretching postural : À partir du mercredi 11 septembre.
Les cours auront lieu le mercredi de 18h15 à 19h15 à la salle des fêtes.

Une séance d'essai est offerte pour ces deux activités.

N'hésitez pas si vous désirez d'autres renseignements : tousenforme59@gmail.com ou 06 70 06 16 99

Football club

L'entraînement des seniors a repris depuis le 01 août 2019, où quelques matchs amicaux ont été joués avec une belle victoire de 5 buts à 2 contre Neuville en Ferrain (D4) ou encore 6 buts à 2 contre US Pecquencourt.

L'effectif est actuellement de 18 joueurs et devrait encore s'étoffer. Nous sommes toujours à la recherche d'un GARDIEN, muté ou non. Le tirage pour le 1^{er} tour de la coupe de France a été effectué par la ligue, on ne peut pas dire qu'il a été vraiment favorable pour notre équipe qui a reçu le dimanche 25 août l'équipe de Sin Les Epis (D3), 4 divisions d'écart. En cas de qualification, le 2^{ème} tour nous opposera à l'équipe de US Waziers (R2, 8 divisions au dessus) et se jouera le 1^{er} Septembre à Estrées.

Le championnat reprendra à partir du 08 septembre 2019, par un match à domicile.

Le club reste toujours en attente de nouveaux dirigeants pour nous renforcer. Enfin, nous souhaitons engager une équipe jeune en U6, U7 ou la mixité est autorisée : si votre fille ou votre garçon souhaite découvrir ou pratiquer du football étant nés en 2012 - 2013 - 2014, vous pouvez contacter le bureau ou directement le responsable du groupe au 07-68-57-06-27.

Avis d'enquête publique sur le SCOT du Grand Douaisis

Le Président du Scot Grand Douaisis a ordonné l’ouverture d’une enquête publique portant sur la révision générale du Scot Grand Douaisis.

Pour information : Le Scot est un document de planification stratégique inter communale déterminant un projet de territoire. Cette enquête publique permettra au Comité Syndical du Syndicat Mixte du Scot Grand Douaisis d’approuver par délibération le Scot Grand Douaisis, le document d’Aménagement Artisanal et Commercial et apporter les modifications si nécessaire en tenant compte des avis qui seront joints au dossier, des observations du public et des résultats de l’enquête publique.

Le dossier est consultable du 19 août au 23 septembre 2019 au secrétariat de la mairie aux heures habituelles d’ouverture.

Avis d'enquête publique sur le SAGE

Par arrêté inter préfectoral, il a été prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande d'approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sensée.

Le plan d'aménagement et de gestion durable du SAGE de la Sensée identifie 4 enjeux :

- Protéger et gérer la ressource en eau
- Préserver et gérer les milieux aquatiques et les zones humides
- Maitriser et limiter les risques liés à l'eau
- Sensibiliser et communiquer sur la ressource en eau et les milieux aquatiques.

L'enquête publique, par laquelle notre commune est concernée se déroulera pendant 32 jours du 26 août au 25 septembre 2019 inclus. Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Vitry en Artois.

Les pièces du dossier d'enquête en version papier seront consultables pendant toute la durée de l'enquête en mairie de :

- Vitry en Artois, ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00
- Arleux, ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le mercredi de 8h30 à 12h00 et le samedi de 8h30 à 11h30.
- Brunémont, ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00, les mardi et jeudi de 15h00 à 18h.
- Lécluse, ouverte les lundi, mardi et mercredi de 9h00 à 12h15, le vendredi de 9h à 12h15 et de 14h00 à 16h30.

D'autres mairies, dont la liste est en mairie, possèdent le dossier d'enquête papier.

Une version numérique est disponible en mairie d'Estrées.

Le dossier est aussi consultable sur le site internet www.pas.de.calais.gouv.fr à la rubrique suivante : publications/consultation du public/enquêtes publiques/eau

Un registre d'enquêtes sera déposé au sein des mairies suivantes :

- Pour le Pas-de-Calais : Beaurains, Vitry en Artois, Bapaume, Saint Léger, Morchies, Marquion, Vis en Artois, Monchy au Bois, Bihucourt, Saudemont, Boiry Sainte Rictrude, Pelves.
- Pour le Nord : Bouchain, Blécourt, Arleux, Brunémont, Monchecourt, Lécluse, Wasnes-au-Bac, Aubencheul-au-Bac.

Un des membres de la commission d'enquête sera présent pour recevoir les observations et propositions du public.

Pour les mairies proches d'Estrées :

- 26/08/2019, de 9h00 à 12h00 à Vitry en Artois
- 31/08/2019, de 9h00 à 12h00 à Arleux
- 04/09/2019, de 9h00 à 12h00 à Brunémont
- 04/09/2019, de 14h00 à 17h00 à Lécluse

D'autres mairies possèdent le registre, la liste est disponible en mairie.

Le public pourra faire connaître ses observations et propositions soit en consignand sur les registres présents en mairie désignées ci-dessus, soit en les adressant par courrier à l'attention du Président de la commission d'enquête au siège de l'enquête en mairie de Vitry en Artois (1 rue de la mairie – 62490 Vitry en Artois), soit en les adressant par courrier électronique au Président de la commission d'enquête, par le biais du site internet des services de l'Etat dans le Pas-de-Calais www.pas.de.calais.gouv.fr à la rubrique suivante : publications/consultation du public/enquêtes publiques/eau en cliquant sur le bouton « réagir à cet article ».

Après l'accomplissement des formalités précitées, le SAGE éventuellement modifié pour tenir compte des observations sera approuvé par les préfets des départements du Nord et du Pas-de-Calais.